

FORMATION PROBATOIRE DES JUGES

LIVRET D'ACCUEIL

7 et 8 octobre 2017 – Fontenay-sous-Bois

CONTACTS IMPORTANTS

Pendant vos déplacements ou sur place, si vous avez des changements ou des questions, veuillez contacter directement les responsables de la formation :

Rôle	Nom	Email	Téléphone
Formatrice	Ségoène DUPREZ	duprez.segolene@gmail.com	06 50 06 22 91
Formatrice	Alexandra VOLLE	Alexandra.volle67@gmail.com	06 19 16 29 24

VOYAGES, TRANSPORTS, HEBERGEMENTS

Le voyage s'effectuera de préférence en train seconde classe, au tarif le moins cher pour l'aller et avec une possibilité de billet pro pour le retour (possibilité d'échange en cas de besoin). Les autres déplacements (bus, métro, taxi) sont remboursés dans la limite de 50 € maximum et sur production des justificatifs.

ARRIVEES & DEPARTS**Par avion**

Il est préférable, depuis Roissy ou Orly, de rejoindre, comme vous le souhaitez, le centre de Paris afin de prendre, ensuite le RER A qui conduit à la destination finale.

Si pour une raison quelconque vous deviez subir un retard de vol ou un vol manqué, envoyez dès que possible un **courriel, un SMS ou appelez Ségoène ou Alexandra** afin de les informer.

Se rendre à Fontenay-sous-Bois en train

- **Depuis Gare Montparnasse**

Prendre le métro ligne 4 depuis Montparnasse-Bienvenue vers Paris Chatelet/Les Halles.

Changement à Chatelet/Les Halles, prendre le RER A en direction de Marne la Vallée/Chessy, descendre à Val de Fontenay.

- **Depuis Gare Saint-Lazare**

Rejoindre la station Auber (à pied depuis la gare ou ligne 3).

A la station Auber, prendre le RER A en direction de Marne la Vallée/Chessy, descendre à Val de Fontenay.

- **Depuis Gare du Nord**

Prendre le métro ligne 4 vers Paris Chatelet/Les Halles.

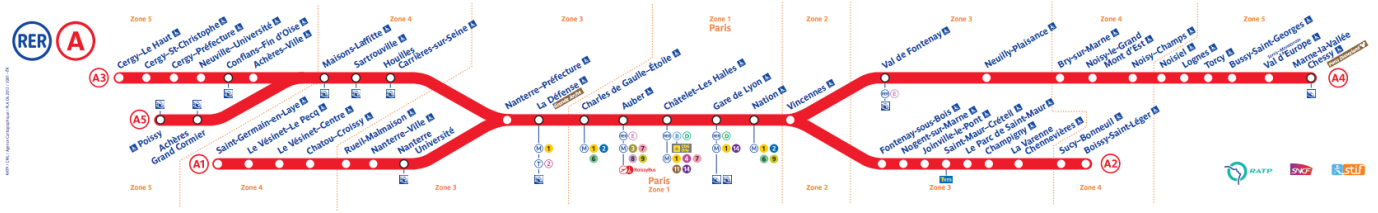
Changement à Chatelet/Les Halles, prendre le RER A en direction de Marne la Vallée/Chessy, descendre à Val de Fontenay.

- **Depuis Gare de l'Est**

Prendre le métro ligne 4 vers Paris Chatelet/Les Halles.

Changement à Chatelet/Les Halles, prendre le RER A en direction de Marne la Vallée/Chessy, descendre à Val de Fontenay.

Plan du RER A



Attention de bien prendre la direction Marne la Vallée / Chessy et de descendre à Val de Fontenay.

La station « Fontenay-sous-Bois » ne correspond pas à la bonne destination.

Se rendre à Fontenay-sous-Bois en voiture

- A86 – Sortie N°18

HEBERGEMENT

L'hébergement des stagiaires est prévu à compter du vendredi 6 octobre 2017 jusqu'au dimanche matin 8 octobre 2017.

A moins d'un arrangement spécifique, les personnes désirant arriver ou partir en dehors de cette période de prise en charge devront personnellement supporter le coût des nuitées et des repas supplémentaires.

Tous les stagiaires séjourneront à l'hôtel officiel suivant :

Ibis Styles Val de Fontenay

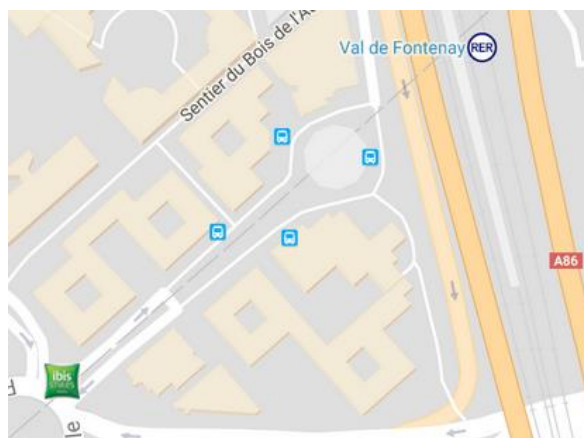
2-4 Avenue du Val de Fontenay

94120 Fontenay-sous-Bois

Tel 01 48 76 67 71

Website : <https://www.accorhotels.com/fr/hotel-6923-ibis-styles-paris-val-de-fontenay/index.shtml>

Depuis la sortie de la gare RER, longer les quais des bus en vous dirigeant vers les feux tricolores, et l'hôtel se trouve à gauche au bout de cette rue (environ 150 m).



LES CHAMBRES SERONT A REGLER PAR CHACUN DES STAGIAIRES, QUI SE FERA ENSUITE REMBOURSER PAR SA LIGUE.

REPAS

L'organisateur s'occupe de la fourniture des repas du samedi midi et du dimanche midi, qui seront pris sur le lieu de la formation. Les repas du vendredi soir et du samedi soir sont libres et devront être réglés directement par les stagiaires. Plusieurs restaurants sont situés à proximité, notamment dans le centre commercial à côté de la patinoire.

Les repas du midi seront payés directement par l'organisateur, qui les facturera ensuite aux ligues concernées.

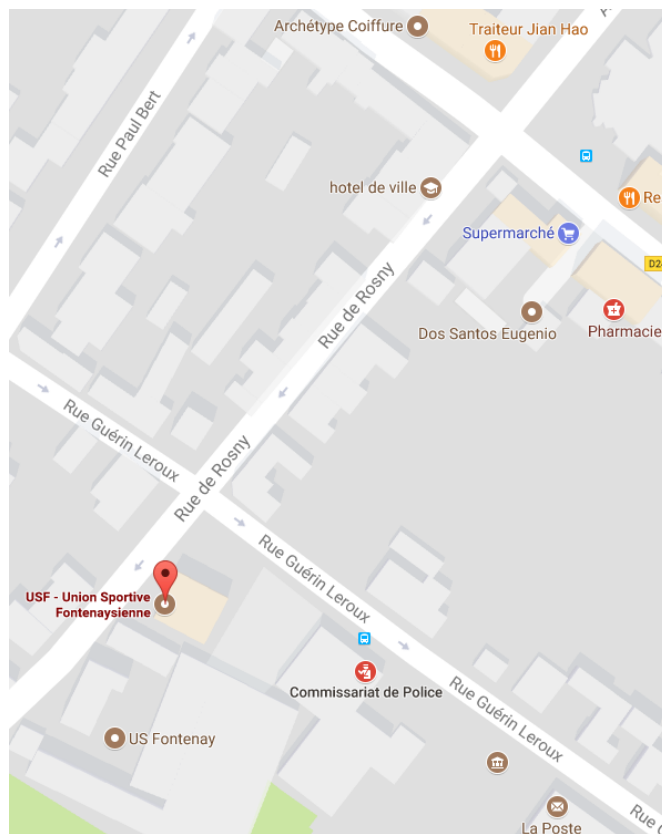
HORAIRES DE LA FORMATION

- Samedi : de 9h30 à 18h30.
- Dimanche : de 8h30 à 16h00.

LIEU DE LA FORMATION

La formation se déroulera dans les locaux prêtés par l'USF Fontenay.

Adresse : 40bis Rue de Rosny, 94120 Fontenay-sous-Bois



LE TRAJET ENTRE L'HOTEL ET LA SALLE DE FORMATION SERA ORGANISE PAR LES FORMATRICES. MERCI A TOUS LES STAGIAIRES D'ETRE PRESENTS DANS LE HALL DE L'HOTEL 20 MINUTES AVANT LE DEBUT DE LA FORMATION.

REMBOURSEMENTS

Les frais engagés par les officiels seront remboursés par leur ligue d'appartenance sur présentation des justificatifs. Une fiche de remboursement de frais sera distribuée aux stagiaires durant la formation.